

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 16 juillet 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 16 juillet 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[16 juillet 1885](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-18..\)](#)
Lieu de destination226, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin assure son frère qu'il subvient aux besoins de sa sœur, qui s'est mise dans une malheureuse situation par un fol aveuglement, et à ceux de son mari.
NotesLieu de destination : « Godin chez M. Perdereau 226 faubourg st Martin Paris » selon l'index du registre de correspondance.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Œuvres de bienfaisance](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (65r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
16 juillet 1889

Mon frère,

Je puis te répondre cette fois, puisque tu me donnes ton adresse.

Peut-être est-ce avoir une trop faible opinion de moi de supposer que je n'ai rien fait pour tirer ma sœur de la malheureuse situation où elle s'est mise par un fol aveuglement.

Les sacrifices que j'ai faits y ont été engloutis.

Si elle avait voulu, elle serait encore dans sa maison et à la tête de ses affaires; aujourd'hui je suis obligé de la soutenir elle et son mari.

Je leur ai loué une maison, je les ai pourvus de mobilier et j'entretiens leurs moyens d'existence. Tu peux être tranquille à leur sujet.

Bon frère,

Lucien